



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de loi de transformation de la fonction publique La CFDT alerte les parlementaires et se mobilise

À Paris
27 mars 2019

Ce 27 mars, le projet de loi de « transformation de la fonction publique » est présenté au Conseil des ministres. C'est pourquoi ce même jour, Interco CFDT alerte les parlementaires sur tout le territoire et se mobilise.

Le Gouvernement a souhaité proposer une loi uniformisant les trois versants de la fonction publique. Pour autant, la fonction publique territoriale a ses spécificités. Les employeurs territoriaux sont multiples avec une organisation et des règles administratives et financières différentes de celles de l'État.

Les syndicats Interco contactent les parlementaires pour obtenir un rendez-vous afin de leur présenter les propositions de la CFDT pour ce projet de loi :

- Le recours aux contrats doit être encadré afin de ne pas creuser les écarts de rémunération ou de déroulé de carrière ;
- Il faut que le temps de travail reste une négociation locale et que chaque employeur garde sa liberté d'action ;
- La fusion des instances ne doit pas empêcher le dialogue social ;
- Il faut instaurer un véritable droit à une deuxième carrière pour anticiper l'usure professionnelle.

En parallèle de ces actions locales, la fédération Interco CFDT effectue une démarche au niveau national en interpellant par courrier également, les députés membres de la commission des lois, les présidents de groupe et les délégués aux collectivités territoriales et à la décentralisation, pour leur faire part des risques pour les services publics à une plus grande précarisation et paupérisation des agents publics, si cette loi était votée en l'état.

SERVICE PRESSE

Tél : 06 81 32 00 27
interco@cfdt.fr

Claire Le Calonnec
Secrétaire générale

06 27 39 00 56
Véronique Sauvage
Secrétaire nationale

Interco CFDT leur rappellera aussi que le statut reste un outil au service des collectivités, le recours aux contractuels n'étant pas une réponse à la baisse des dotations. Il faut des garanties pour les agents, des garde-fous pour les employeurs et pour les usagers, l'assurance d'égalité, de neutralité et de continuité des services publics locaux sur tout le territoire.

Alors que les choix d'avenir sur la fonction publique seront faits prochainement, il est nécessaire d'avoir un débat serein. La fédération Interco CFDT compte sur l'intervention des parlementaires pour que l'avis des agents publics soit enfin pris en compte.

INTERCO.CFDT.FR

La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 70 000 adhérents.